

A l'issue de la mission confiée par la Délégation Sénatoriale à la Prospective, j'ai présenté aujourd'hui au Sénat avec mon collègue Henri TANDONNET (Sénateur du Lot-et-Garonne), un rapport consacré à la gestion de la ressource en eau à moyen terme.

Ce travail est l'aboutissement d'une cinquantaine d'auditions que nous avons menées, de déplacements effectués sur le terrain, dans des entreprises et des laboratoires de recherche ou auprès des instances européennes. Quatre temps se dégagent de notre analyse de la situation et des perspectives à envisager.

Le temps du réalisme implique de prendre en compte dans nos choix de politiques publiques la réalité des effets d'un dérèglement climatique incontestable. Il existe un vrai risque de pénurie en France car la demande d'eau va s'accroître. Face à cet effet de ciseaux, la ressource se réduit. Il faut se préparer à gérer cette crise pour ne pas la subir.

Le temps du partage implique d'intégrer l'idée que l'eau est une ressource qui n'appartient à personne mais est la propriété de tous. De fait les usagers de l'eau sont innombrables (consommation humaine et animale, agriculture, production d'énergie, centrales nucléaires, usage industriel, loisirs et tourisme, faune et flore,...) la hiérarchisation des usages devient un débat difficile et sensible, mais la priorité absolue concerne l'alimentation et la sécurité sanitaire.

Pour préserver l'avenir, **le temps de l'action** implique d'engager une mosaïque d'actions concrètes afin de maîtriser la consommation (économies, éducation, information...), mieux gérer la ressource en la stockant et en régulant les flux, et miser sur les bénéfices à attendre des progrès technologiques vu les recherches menées notamment les entreprises françaises très en pointe dans ce secteur.

Le temps du politique doit définir la gouvernance nécessaire, que ce soit à l'échelle européenne, nationale ou locale, car le foisonnement actuel des textes et des structures entraîne un émiettement des compétences et la dilution des responsabilités. Une clarification urgente est indispensable ; les collectivités ayant leur part à prendre dans cette gestion nouvelle de l'eau sur les territoires.

C'est aujourd'hui un signal d'alarme que lance le rapport. Il veut sensibiliser très largement décideurs et population à cette problématique, avec la nécessité d'anticiper les conflits d'usage. Je présenterai en Creuse son contenu afin de susciter des échanges avec les habitants du territoire.

@ Voir la fiche de synthèse du rapport (avant que le document final soit disponible sur le



site du Sénat)